

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.36/1998/21 (Summary)
EUR/ICP/INFO 020603/21
8 juillet 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
BUREAU RÉGIONAL DE L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Réunion commune CEE/OMS sur
les statistiques de la santé
(Rome, Italie, 14–16 octobre 1998)

SESSION I : Problèmes liés au manque de coordination des statistiques nationales et internationales relatives à la santé

**BASE DE DONNÉES RÉGIONALE SUR LES INDICATEURS RELATIFS
AUX SERVICES DE SANTÉ POUR LES ÉTATS BALTES**

Document d'appui présenté par le Centre lituanien d'information
sur la santé, le Bureau estonien des statistiques médicales
et le Centre lettonien des statistiques de la santé 1/

Résumé

1/ Établi conjointement par A. Gaizauskiene (Lituanie), R. Malbe (Lettonie) et R. Psavke (Lettonie).

1. Les comparaisons interrégionales sont indispensables aux fins d'évaluer l'évolution des systèmes de santé, notamment dans le cas des régions qui se trouvent dans une situation socioéconomique analogue et ont connu une évolution antérieure semblable. Les comparaisons transfrontières de régions de pays voisins sont particulièrement utiles lorsque l'on tient compte à la fois des facteurs sanitaires et des facteurs environnementaux. Cependant, ce genre de comparaison transfrontière exige que soit mise en place une sorte de base de données internationale comportant une ventilation sous-nationale des données et une harmonisation appropriée des définitions nationales des différents indicateurs relatifs à la santé. Un tel ensemble commun d'indicateurs relatifs aux services de santé a été constitué conjointement par [redacted] regroupe certains des indicateurs les plus fiables et les plus importants établis au niveau des districts dans le domaine de la santé par l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Cet ensemble d'indicateurs est régulièrement actualisé, tous les ans, et diffusé à un large éventail d'utilisateurs. Il est fondé sur un système de présentation des données qui permet un affichage convivial des données et des comparaisons à l'aide de graphiques ou de cartes.

2. L'ensemble commun d'indicateurs relatifs aux services de santé des États baltes comprend ac
suivantes d'indicateurs :

- statistiques de l'état civil – mortalité totale, natalité, accroissement naturel de la population, mortalité infantile et périnatale;
- morbidité incidente et morbidité prévalente s'agissant de certaines maladies à déclaration obligatoire;
- mortalité due à des tumeurs malignes, des maladies du système circulatoire, des maladies du système respiratoire et des causes externes;
- ressources affectées aux soins de santé [redacted] decins, autres personnels de santé, lits d'hôpitaux;
- taux d'utilisation des lits d'hôpitaux : occupation, nombre d'admissions, durée moyenne des séjours en hôpital, rotation des lits;
- létalité;
- taux d'avortement.

3. Au cours de la phase préparatoire, les définitions nationales ont été comparées et précisées et des conventions et restrictions ont été établies d'un commun accord.

4. L'ensemble d'indicateurs est utilisé dans les trois pays par des décideurs et des administrateurs de la santé publique en vue d'évaluer :

- les tendances dans le domaine des ressources affectées aux soins de santé, eu [redacted] particulier, aux réformes des systèmes de santé;
- des traits communs et particularités communes aux pays concernés pour ce qui est des sché
- les questions relatives aux soins de santé maternelle et infantile.
